

# L'institution psychiatrique au prisme du droit

## La folie entre administration et justice

Geneviève KOUBI, Patricia HENNION-JACQUET ET Vida AZIMI (dir.),  
collection « Colloques »

Au cœur des entrelacements entre les discours du droit instrumentalisant la psychiatrie et le désajustement des règles de droit opéré par l'institution psychiatrique se situe la *folie*, paradigme dont les déclinaisons ont de longue date attiré tant l'attention des pouvoirs publics, que celle des philosophes, dont Foucault, des sociologues, dont Castel, des juristes, des psychiatres et des historiens.

L'institution psychiatrique n'a en effet cessé d'être repensée et le législateur, notamment depuis 1838, s'est efforcé d'encadrer les conditions de rétablissement des personnes affectées de troubles psychiques, qu'elles soient détenues, hospitalisées ou simplement soignées sous contrainte. En dépit des droits de l'homme et des principes

de dignité et de liberté, la protection légale des *fous*, que l'on écarte de la société civile en les accompagnant, en les surveillant et en les contrôlant, n'est pas toujours suffisante ni satisfaisante alors qu'il revient justement à l'institution psychiatrique de les « débarrasser de leur folie », de les guérir et de les réintégrer...

C'est en analysant, au travers de regards pluridisciplinaires, la place qu'occupe la folie « entre administration et justice » que différents contributeurs ont tenté, en s'appuyant sur les textes et leurs contextes, de cerner et de résoudre la question de « l'institution psychiatrique au prisme du droit ».

### Caractéristiques de l'ouvrage

252 pages, disponible le 16 juillet 2015

Version papier : 27 € - ISBN 979-10-90429-57-4

Version numérique : 18,99 € - ISBN 979-10-90429-58-1

Disponible en librairie, au Comptoir des presses d'universités et sur Google Books et iBooks.

### Les Éditions Panthéon-Assas

Nos éditions ont pour but de valoriser l'activité de recherche des enseignants de l'université Panthéon-Assas. Elles comptent plus de 130 ouvrages de référence répartis en 5 collections : « Colloques », « Thèses », « Introuvables », « Global Law » et « Essais ».

Catalogue complet : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr)

### Nous contacter

[epa@u-paris2.fr](mailto:epa@u-paris2.fr) - 01 44 41 55 66

